

# Réunion du Conseil municipal

### Ordre du jour :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance
- 2. Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal Séance du 30 septembre 2024
- 3. Approbation du renouvellement de la convention Intercommunale de Gestion Urbaine de Proximité (GUP)
- 4. Changement de dénomination de la rue l'Abbé Pierre en rue Olympe De GOUGES
- 5. Approbation du retrait de la commune de Carrières-sur-Seine du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP)
- Approbation de la convention avec le Département de la Seine-Saint-Denis relative au dispositif « La culture et l'art au collège » - Maison du Théâtre et de la Danse - Edition 2024-2025
- Approbation de la convention avec le Département de la Seine-Saint-Denis relative au dispositif « La Culture et l'Art au Collège » - Service Arts Visuels - Edition 2024-2025
- 8. Approbation d'une subvention exceptionnelle à l'association ARCANA
- 9. Approbation d'une subvention au collège Jean Vigo pour un séjour à Barcelone
- Convention d'objectifs et de financement avec l'association Nationale Écouter, Développer, Vivre libre, Orienter (EDVO) - Année 2024
- 11. Convention d'objectifs et de financement avec l'Association Aide aux Mères et aux Familles à domicile Banlieue Nord et Nord-Ouest Année 2024
- 12. Convention d'application pour la mise en œuvre du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) Intercommunal entre les villes d'Épinay-sur-Seine, de Pierrefitte-sur-Seine et de Villetaneuse

Le Conseil municipal se réunira à la mairie en séance publique le :

Jeudi 28 novembre 2024 à 20h00



## Réunion du Conseil municipal

#### Ordre du jour :

- 13. Convention de partenariat concernant la mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)
- 14. Demande de subvention de l'association "Ambianceurs de Notre-Dame" Année 2024
- 15. Demande de subvention de l'association "Le Jardin des Presles" Année 2024
- 16. Demande de subvention de l'association Kakama "Accroche-toi" Année 2024
- 17. Approbation du projet social du Centre Socioculturel Félix Merlin
- 18. Approbation du projet social de la Maison du Centre MC<sup>2</sup>
- 19. Approbation du projet d'ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de l'espace Joséphine Baker
- 20. Attribution d'une subvention à la Fondation Jeunesse Feu Vert
- 21. Approbation de la convention triennale de renouvellement de la Cité Éducative
- 22. Avis de la ville d'Epinay-sur-Seine sur le plan des mobilités d'Ile-de-France dans le cadre de sa révision
- 23. Rapport d'activité du Syndicat Mixte des Réseaux d'Energie Calorifique (SMIREC) relatif à l'année 2023
- 24. Convention d'aide au redressement de la copropriété la Briche (93800 Epinay-sur-Seine) Label 2024110CDSR9380001
- 25. Convention tripartite 2024-2026 définissant les règles applicables aux réservations de logements sociaux relevant du contingent du réservataire Établissement Public Territorial Plaine commune sur le territoire de la ville d' Epinay-sur-Seine délégué au partenaire ville d' Epinay-sur-Seine

### Le Conseil municipal se réunira à la mairie en séance publique le :

Jeudi 28 novembre 2024 à 20h00



## Réunion du Conseil municipal

#### Ordre du jour :

- 26. Convention bilatérale 2024-2026 définissant les règles applicables aux réservataires de logements sociaux relevant du contingent de la ville d'Epinay-sur-Seine dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion en flux
- 27. Convention du Service d'Information et d'Accueil des Demandeurs de Logement (SIADL)
- 28. Approbation d'une convention d'échanges de parcelles entre la Société CDC HABITAT et la Commune
- 29. Avenant n°2 à la convention d'intervention foncière entre la commune d'Epinay-sur-Seine, l'Établissement Public Territorial Plaine Commune et l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF)
- 30. Cession de biens communaux à la SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT pour la réalisation de l'opération d'aménagement du quartier la Source-les Presles & autorisation à déposer des permis de démolir sur les parcelles communales à son profit
- 31. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du C.G.C.T. conformément à la délégation accordée par le Conseil Municipal
- 32. Compte rendu en matière de droit de préemption urbain

Fait à Epinay-sur-Seine, Le 2 2 NOV. 2024



Le Conseil municipal se réunira à la mairie en séance publique le :

Jeudi 28 novembre 2024 à 20h00